

Massifs dans le Dévoluy

du jeudi 18 mai 2023 au dimanche 21 mai 2023

Organisateur : Jean-Marc Thomas	Niveau : Moyen+ ▲▲
Avec accord : Non	En étoile, avec portage 1 ^{er} et dernier jour
Effectif maximum : 8 - organisateur compris *	Gîte d'étape

* Cet effectif dépendra des règles sanitaires à respecter à cette période.



Le massif du Dévoluy est un massif subalpin à cheval entre les Alpes du Sud et les Alpes du Nord. C'est un massif calcaire qui a été fortement modelé par l'érosion glaciaire. On y trouve de nombreux vallons et d'importants éboulis qui donnent sa couleur caractéristique grise à la roche.

Notre séjour se fera à l'ouest du massif du Dévoluy, à la limite du massif du Diois et nous parcourons des gorges, des cols, des crêtes et quelques sommets si le niveau d'enneigement à cette période le permet.

Ce week-end de 4 jours se fera en étoile depuis Lus-la-Croix-Haute (gare ou refuge) mais nous devons porter notre sac complet le 1^{er} et dernier jour, pour les 2 autres jours un sac plus léger sera possible.

Programme

Jeudi 18/05 : Le petit-déjeuner devra être tiré du sac à notre arrivée à Veynes (1 heure d'attente et pas de buffet ou café ouvert). Nous prendrons ensuite un TER jusqu'à la gare de Lus-la-Croix-Haute où nous commencerons notre randonnée. Nous rejoindrons le GR93 par les Touches, et poursuivrons ensuite dans les gorges des Amayères (1168m) jusqu'au Col de Jajène (1762m). Nous continuerons jusqu'à la Pointe Feuillette (1882m) pour redescendre vers les gorges de Vallauris et le Mas Rebuffat. Nuit et dîner au gîte d'étape "Le Point Virgule" à Lus-la-Croix-Haute. Distance étape : 17,0 km, durée : 07h00 environ de marche effective, dénivelé cumulé : + 1000 m / - 950 m.

Vendredi 19/05 : Nous commencerons par rejoindre le Grand Logis en suivant le GR93 jusqu'au Col de Grimone (1319m) puis le Col de Seysse (1744m) et le sommet Le Jocou (2051m) si le niveau d'enneigement le permet. Nous descendrons ensuite vers le Col Pigeon (1835m), le Col Vente-Cul et Les Lussettes (1050m). Retour au gîte d'étape "Le Point Virgule" à Lus-la-Croix-Haute. Distance étape : 24,5 km, durée : 09h00 environ de marche effective, dénivelé cumulé : + 1260 m / - 1260 m.

Samedi 20/05 : L'objectif du jour sera le Col de l'Aiguille en aller-retour en suivant le GR94, nous rejoindrons d'abord la Jarjatte puis nous suivrons le ravin des Aiguilles jusqu'au Col à 2003m (si l'enneigement le permet). Le retour se fera par le même chemin. Distance étape : 21,5 km, durée : 09h00 environ de marche effective, dénivelé cumulé : + 1330 m / - 1330 m.

Dimanche 21/05 : Pour cette dernière journée, nous rejoindrons les gorges de Toussière par le hameau la Caire, et passerons à proximité des ruines des Templiers (ruines de la chapelle romane fondée par le Temple de l'Ordre de Malte de Valdrôme au début du XII^{ème}). Nous enchaînerons ensuite le col Navite (1395m), le col de Lus (1497m), le col des Prêtres (1585m). Avant ce dernier col, un aller-retour au sommet de l'Aupillon (1744m), nous permettra de profiter des paysages. Nous descendrons ensuite au col de Grimone (1319m) pour rejoindre la gare de Lus-la-Croix-Haute. Distance étape : 19 km, durée : 08h00 environ de marche effective, dénivelé cumulé : + 990 m / - 1020 m.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Participation aux frais

180 € incluant les demi-pensions dans le gîte, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation (cartes, etc...) et les frais de l'organisateur (transport).

Ce coût **n'inclut pas** les repas des midis (pris en pique-nique), les en-cas et boissons diverses, ni le transport depuis Paris (aller et retour).

Transport

Aller : mer 17/05 – Départ de Paris-Austerlitz à 21h14 par Intercité de nuit n°5789, arrivée prévue à Veynes-Dévoluy à 06h27 le jeudi 18/05. Puis un départ de Veynes à 07h35 pour Lus-la-Croix-Haute par TER n°885660, arrivée à 08h13.

Retour : dim 21/05 – Départ de Lus-la-Croix-Haute à 18h39 par TER n°885678, arrivée prévue à Grenoble à 20h32. Puis un départ de Grenoble à 20h47 par TGV INOUI n°6928 pour une arrivée à Paris à 23h49.

Chacun s'occupe d'acheter ses billets de train pour l'aller et retour sur [Oui.sncf](#) (TER compris en indiquant Lus-la-Croix-Haut comme gare d'arrivée ou de départ). Les horaires seront à vérifier lors de l'ouverture des réservations.

Transports locaux : TER, voir ci-dessus.

Conditions sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

Hébergement et repas

Les repas du midi seront à tirer du sac et à la charge des participants, ils seront pris sur le terrain. Il sera peut-être possible de réserver des pique-niques dans le gîte, l'organisateur le précisera et fera le recensement auprès des participants quelques jours auparavant.

Les nuitées se feront en gîte en demi-pension dans des dortoirs ou chambres à partager. Il sera nécessaire d'apporter son drap sac.

Équipement

Équipement classique du randonneur, sac à dos, bonnes chaussures de marche, bâtons recommandés, gourde ou poche à eau, prévoir pour le soleil, la pluie et le froid (chapeau, lunettes de soleil, bonnet et gants, polaire), tenue de rechange pour le soir, drap sac pour la nuit, affaires de toilette et serviette, pharmacie personnelle, et ses cartes du CAF et d'identité.

Pour en savoir plus : cartes IGN 1/25 000 n° 3237OT, 3337OT.

Inscription

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **mardi 17 janvier 2023** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.